EN DÉBAT

#histoire #algérie

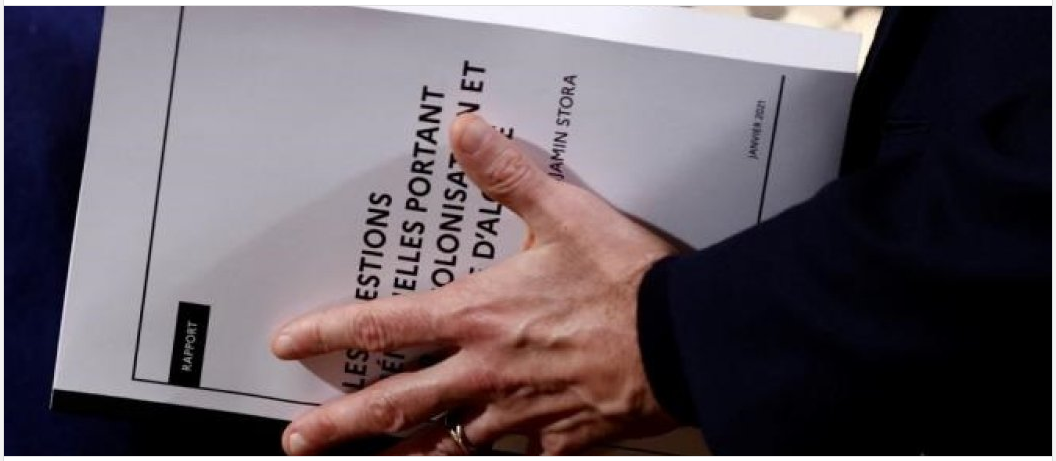

France-Algérie : quel travail de reconnaissance après le rapport Stora ? (2)

Lundi 22 Février 2021,

Le rapport de Benjamin Stora suscite de nombreuses réactions. Comment s'en saisir pour avancer sur la voie de la vérité et de la réparation ?

Voir aussi : France-Algérie : quel travail de reconnaissance et de vérité ? (1)

Aux sociétés civiles des deux pays à s'emparer de l'ouverture qu'offre Stora

YACINE TEGUIA
Producteur de cinéma et membre du bureau national du Mouvement démocratique et social (Algérie)

« Pour exorciser l'horreur qui a un nom et un visage, il faut lui donner un autre nom et un autre visage » Chris Marker, *Sans soleil*

Le rapport Stora sur les mémoires de la colonisation et la guerre d'Algérie suscite la controverse. En France, on soupçonne le président de gérer des questions de société ou de verser dans les calculs électoraux, en agitant la « nostalgérie ». En Algérie, le pouvoir invite à se désintéresser d'un débat franco-français tout en alimentant la polémique en sous-main. Dans les rangs du hirak, la contestation surgie en février 2019, les uns flairent une diversion vis-à-vis de la crise sanitaire, socio-économique et politique, tandis que d'autres exigent la réécriture du récit national autour de la guerre de libération, mais aussi des luttes démocratiques et pour la reconnaissance de l'amazighité. D'ailleurs, le 16 février, des milliers de citoyens réunis à Kherrata ont commémoré les premières manifestations du deuxième anniversaire du hirak ainsi que la lutte pour l'indépendance, sur un site des massacres du 8 mai 1945.

Les clivages portent moins sur le rapport que sur une communication de l'Élysée, digne de Trump : *« ni excuses, ni repentance »*. Ce message rassure les néocolonialistes comme le *« je vous ai compris »* du général de Gaulle avait tranquillisé les colonialistes. Il ne s'oppose pas, cependant, à la reconnaissance et la réparation exigées par l'Algérie officielle, et seules les recompositions géostratégiques auront poussé le néocolonialisme résiduel au compromis. L'énonciation juste de ce que furent la colonisation et la guerre d'Algérie n'interdit pas, en effet, d'articuler le récit national à celui des partisans de l'Algérie française… tant que Macron, adepte du « en même temps », ne tranche pas symboliquement.

En excluant du débat les excuses et la repentance, sans les refuser, le rapport Stora chemine vers la vérité historique, mais laisse se poursuivre la confrontation des mémoires qui ampute le récit de la guerre d'Algérie du point de vue de l'autre. Cette absence d'excuses pour les crimes contre l'humanité commis en Algérie ne concerne pas le seul passé des Algériens et porte sur un tout. Les généraux qui ont massacré durant la conquête ont aussi fusillé les communards. Ceux qui ont torturé durant la guerre d'Algérie sont aussi des putschistes. À Alger, l'exigence officielle de reconnaissance et de réparation ne vise plus à confisquer la lutte de libération mais à vider les revendications de leur radicalité. Alors que le peuple algérien veut dégager le système et ses généraux, le *« ni excuses, ni repentance »* de la présidence française s'ajoute à l'amnistie des atrocités islamistes décrétée sous le régime de Bouteflika. Cela augure une issue sans repentir pour les crimes commis après l'indépendance.

Au-delà de l'héritage, le rapport masque finalement la nature des liens établis entre la France et l'Algérie, préservant les pouvoirs en place et leurs intérêts communs. Hors la volonté des États, il reste aux sociétés civiles des deux pays à s'emparer de l'ouverture qu'offre Benjamin Stora pour exiger de justes réparations et participer activement à l'écriture de l'histoire de la colonisation. Elles devront également donner un contenu positif au partenariat d'exception qui définit

À LA UNE

« Islamo-gauchisme » à l'université : la polémique Vidal ne cesse d'enfler

Covid-19 : le littoral des Alpes-Maritimes confiné lors des deux prochains week-ends

APL. En pleine crise, de jeunes actifs privés d'allocation

Santé. À l'hôpital, les salariés démunis face aux cyberattaques

Deux ans après le début du hirak, le peuple algérien reprend sa marche

20 ans après l'affaire d'Outreau, quelle écoute pour les enfants victimes de violences sexuelles ?

J'ACHÈTE LE NUMÉRO
JE M'ABONNE
ÉDITION DU LUNDI 22 FÉVRIER

LA BOUTIQUE DE L'HUMANITÉ

BESOIN DE COMMUNISME
Numéro spécial publié à l'occasion du 100e anniversaire du Parti communiste français, 8,90€ - Format 20x26 - 124 pages - Dos carré collé
J'ACHÈTE

l'engagement international de la France et de l'Algérie. Enfin, elles doivent continuer à revendiquer des excuses. De la prise en charge de ces tâches naîtront l'isolement définitif des forces réactionnaires et le rapprochement durable entre les deux peuples.

La reconnaissance des crimes coloniaux et la désignation des responsabilités doivent être très claires

HENRI POUILLOT
Ancien combattant, militant antiraciste et anticolonialiste, ancien appelé du contingent

Le rapport de Benjamin Stora sur les questions mémorielles de la colonisation et de la guerre d'Algérie est très intéressant parce qu'il doit permettre de se saisir des questions liées aux séquelles du colonialisme qui polluent toujours le climat social en France et rendent plus difficiles les relations avec les anciennes colonies, devenues des pays « indépendants ». Des séquelles, encore vécues aujourd'hui, par ceux, *« issus de l'immigration »* (non pas les Nicolas Sarkozy ou Manuel Valls), ceux dont les noms, prénoms, couleur de peau, laissent supposer qu'ils ont des origines des anciennes colonies et qui sont, au quotidien, victimes de racisme, de discriminations, de contrôles au faciès.

Je considère que ce rapport minimise l'ampleur des crimes commis tant pendant la période coloniale que pendant la guerre de libération de l'Algérie. Le rôle de l'OAS est notoirement sous-estimé.

Les 22 propositions me semblent insuffisantes, même si certains gestes sont importants par leur symbolique. Les objectifs évoqués ne devraient pas se limiter aux questions de commémoration. À ce sujet, la commémoration du crime d'État, du 8 février 1962 au métro Charonne, oubliée dans les préconisations, semble fondamentale.

La commission Mémoire et Vérité, telle qu'elle est proposée, pourrait rapidement s'avérer être une couverture pour enterrer le sujet. Si elle n'est composée que de quelques personnalités, sans l'apport de représentants d'associations directement impliquées sur ces questions, elle risque fort de ne pas pouvoir obtenir un grand écho. Il serait donc indispensable d'y associer notamment l'Association républicaine des anciens combattants (Arac), comme le mentionne le rapport.

En ce qui concerne les archives, il est scandaleux que des décrets très récents restreignent considérablement, de fait, leur consultation, malgré les engagements pris par le président de la République, lors de son déplacement chez Josette Audin en septembre 2018, de favoriser leur accès. Cet accès est primordial si on veut, en effet, comme le préconise l'historien Benjamin Stora, favoriser les échanges franco-algériens, et une véritable coopération entre universitaires, chercheurs comme étudiants.

La reconnaissance et la condamnation des crimes contre l'humanité, crimes d'État, crimes de guerre commis au nom de la France, et la désignation des responsabilités doivent être très claires : la torture, les viols, les crevettes Bigeard, les exécutions sommaires, l'utilisation des gaz VX et sarin, les villages rasés au napalm (entre 600 et 800), les camps d'internement (pudiquement appelés camps de regroupement), les essais nucléaires au Sahara, le massacre d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, la répression criminelle au métro Charonne du 8 février 1962, etc.

Le président de la République avait salué le rôle important de son prédécesseur, Jacques Chirac, au sujet de la reconnaissance de la rafle du Vél'd'Hiv. *« Une France qui regarde son histoire en face et qui sut reconnaître ses responsabilités dans les heures les plus sombres… Une France qui assume son rôle historique de conscience universelle »,* avait-il déclaré, le 26 septembre 2019. C'est pourquoi j'ai demandé au président Emmanuel Macron qu'il assume, lui aussi, à l'égard des crimes coloniaux, ce rôle historique pour notre pays qui revendique être le pays des droits de l'homme.

Auteur de *la Villa Susini* et de *Mon combat contre la torture,* animateur du site en ligne Histoire coloniale et postcoloniale

La question des « disparu·e·s » est une préoccupation majeure

ASSOCIATION JOSETTE-ET-MAURICE-AUDIN

L'Association Josette-et-Maurice-Audin (Ajma) s'engage pour dire et partager la vérité sur la colonisation de l'Algérie par la France et sur les atrocités et injustices commises par celle-ci sur le peuple algérien. Avec une inquiétude : que les suggestions de Benjamin Stora ne soient pas suivies d'initiatives politiques. C'est en effet le « conseiller mémoire » du président de la République qui a pourri la réception du rapport en déclarant *« ni repentance, ni excuses »* avant même qu'il ne soit remis au public. Ainsi, voulant sortir des invectives et des réquisitoires, l'Ajma met en débat des pistes très concrètes.

L'affaire Maurice Audin et les disparus. Le 13 septembre 2018, le président de la République, Emmanuel Macron, a reconnu la responsabilité de l'État français dans l'assassinat de Maurice Audin et dans la mise en place d'un système d'arrestations, de tortures et d'assassinats à l'encontre des militants de l'indépendance. Un nouvel appel à l'ouverture d'archives privées et de collecte de témoignages doit être lancé afin de continuer à rechercher des éléments sur l'assassinat de Maurice Audin et sur le lieu où il a été enterré. La question des personnes « disparues » entre les mains des forces de l'ordre françaises est une préoccupation majeure. Le travail sur ces milliers et milliers de « disparus » doit être mené beaucoup plus activement. Les proches et descendants des victimes de la disparition forcée, de la torture et des exécutions sommaires doivent recevoir une réparation symbolique. Cela implique que les deux États coopèrent et mettent en place des moyens pour localiser les tombes et fosses communes, et pour l'identification des corps. L'Ajma s'appuyant sur le travail de recherche mené par le site www.1000autres.org contribuera à des rencontres en Algérie.

Les archives. Bien qu'une communication « de plein droit » découle de la loi pour les archives de plus de cinquante ans, une instruction interministérielle rend obligatoire une procédure de déclassification préalable pour tous les documents classifiés depuis 1934 ! L'effet de ce texte est d'interrompre des centaines de travaux de recherche dans les archives publiques. Elle contrarie la réalisation de la promesse du président de la République lors de sa visite à Josette Audin : *« Une dérogation générale ouvrira à la libre consultation tous les fonds d'archives de l'État qui concernent ce sujet (tous les disparus de la guerre d'Algérie). »* L'instruction interministérielle doit être annulée. La dérogation générale doit être prise sans tarder et la venue en France de chercheurs algériens pour consulter les archives françaises doit être facilitée.

Les anticolonialistes en France. L'histoire des avocats, « soldats du refus », éditeurs, journalistes, militants politiques et associatifs opposés à la colonisation et à la guerre doit être mieux connue et valorisée.

Le prix de mathématiques Maurice Audin. Depuis 2004 un prix de mathématiques Maurice Audin est attribué à deux mathématiciens : un Algérien et un Français. Il est soutenu en Algérie par la Direction générale de la recherche scientifique et le ministère chargé de la Recherche scientifique, en France par l'Institut Henri-Poincaré et les sociétés de mathématiques. Des moyens financiers durables doivent venir appuyer l'initiative et permettre ainsi de la pérenniser.

Échanges et liens d'amitié. La politique des visas doit être revue afin de faciliter les échanges culturels, scientifiques, sportifs, associatifs. Et contribuer à la production d'événements ou de documents, notamment audiovisuels.

www.association-audin.fr contact@association-audin.fr

Le « passé nucléaire » ne doit plus rester enfoui dans les sables du Sahara

OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS ET ICAN FRANCE, CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR ABOLIR LES ARMES NUCLÉAIRES

Combien d'avions et autres engins militaires contaminés par la radioactivité la France a-t-elle volontairement enterré dans les sables du Sahara ? Combien de tonnes de déchets hautement radioactifs sont enfouies au cœur de la montagne du Tan Afella ? Pendant combien d'années encore les générations actuelles et futures, comme l'environnement vont-ils souffrir de cette pollution ? La question reste entière soixante et un ans après le premier essai nucléaire français au Sahara algérien.

Dix-sept essais nucléaires ont été effectués entre le 13 février 1960 et le 16 février 1966, dont 4 atmosphériques, laissant sur le sol des fragments noirs de sable vitrifié et 13 souterrains, dont 4 (Béryl, Améthyste, Rubis, Jade) provoqueront une diffusion massive dans l'atmosphère de gaz et de roches radioactives.

À la différence de ce qui s'est passé en Polynésie, il est frappant de constater à quel point les conséquences environnementales et sanitaires des essais nucléaires en Algérie ont été largement passées sous silence par les autorités françaises.

Depuis son adoption le 5 janvier 2010, 363 personnes seulement ont bénéficié de la loi de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français. Un chiffre ridicule au regard des dizaines de milliers de personnes qui y ont participé et aux populations qui ont subi les 210 essais réalisés par la France entre 1960 et 1996 en Algérie et en Polynésie. Une seule indemnisation a été accordée à une personne habitant en Algérie, 63 à des personnes résidant en Polynésie et 299 à des membres du personnel civil ou militaire.

Nous demandons, une nouvelle fois, que la France regarde en face son héritage radiologique, prenne en charge les conséquences sanitaires et environnementales et agisse pour la sécurité de tous.

La radioactivité générée, les déchets enterrés volontairement ou cachés, comme nous le révélions le 27 août 2020 dans une étude d'Ican France et de l'Observatoire des armements (1), pèsent toujours, vu l'importance des conséquences humanitaires et environnementales dans les relations franco-algériennes. La loi du 15 juillet 2008 bloquant l'accès aux archives liées au nucléaire nous prive des sources qui renforceraient la sécurité des populations vivant à proximité des sites d'essais.

En septembre 2020, les députés François-Michel Lambert (Libertés et territoires), Jean-Paul Lecoq (GDR), Sébastien Nadot (non inscrit), Aurélien Taché (non inscrit) ont déposé des questions écrites demandant de *« publier les zones où ces déchets ont été enterrés afin de mettre un terme aux dangers que courent les générations actuelles et futures dans ces zones ».* Le ministère des Armées a répondu sans apporter aucune précision sur les déchets.

Le 21 octobre 2020, la ministre de l'Environnement, Barbara Pompili, dans une audition publique, en réponse à l'interpellation de la députée FI Mathilde Panot, a indiqué qu'elle allait se renseigner sur cette problématique des déchets laissés en Algérie. Qu'en est-il ?

Le 20 janvier 2021, l'historien Benjamin Stora a remis au président Macron son rapport sur la réconciliation mémorielle entre la France et l'Algérie dans lequel il reprend certaines de nos recommandations à propos des déchets et des essais nucléaires.

Le « passé nucléaire » ne doit plus rester profondément enfoui dans les sables. Comme leurs prédécesseurs, le président Emmanuel Macron et ses ministres seront coupables aux yeux de l'histoire s'ils n'agissent pas. À eux d'agir et de prendre des initiatives en direction des autorités algériennes pour une prise en charge des victimes et une réhabilitation de l'environnement. La France doit assumer l'héritage nucléaire et prendre en charge ses conséquences au Sahara.

(1) Étude « Sous le sable, la radioactivité ! Les déchets des essais nucléaires français en Algérie ». Analyse au regard du traité sur l'interdiction des armes nucléaires, étude de l'Observatoire des armements et d'Ican France (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), publiée par la Fondation Heinrich-Böll, 2020.

#histoire #algérie #benjamin stora

SUR LE MÊME SUJET

POLITIQUE

Rapport Stora : Emmanuel Macron entend sortir du déni et construire une mémoire
Le chef de l'État souhaite faire de l'histoire franco-algérienne un…

POLITIQUE

Décolonisation. Réconciliation ou séparatismes, le grand écart historique de Macron
Alors que le rapport commandé à l'historien Benjamin Stora sur la mémoire…

EN DÉBAT

France-Algérie : quel travail de reconnaissance et de vérité ? (1)
Histoire et mémoire de la colonisation. Le rapport rendu par Benjamin Stora…

Prostate : un expert français en Paris révèle un truc simple pour la soulager
Santé Actuelle

Assurance auto au km, petites distances, grands avantages ! Obtenez votre tarif en 1 min.
Assurance auto sur-mesure

Comment Bernard Kouchner et Christine Ockrent ont tout tenté pour faire tomber Olivier Duhamel
Actu

Jusqu'au 28 février, profitez des SUV Lexus à partir de 279€/mois.
Lexus NX

Recommandé par outbrain

ABONNEMENTS

L'HUMANITÉ INTÉGRAL
Toutes les éditions papier + Magazine Humanité Dimanche + tout le site humanite.fr en illimité

JE M'ABONNE

J'ACHÈTE UN NUMÉRO

L'HUMANITÉ WEEK-END
L'édition papier du vendredi + le Magazine Humanité Dimanche + tout le site humanite.fr en illimité

JE M'ABONNE

J'ACHÈTE UN NUMÉRO

L'Humanité 100% numérique
Edition numérique du quotidien sur ordinateur et tablette

Tout le site humanite.fr accessible en illimité sur tous vos appareils connectés

Moins de 2,5 euros par semaine !

JE M'ABONNE

AUSSI SUR L'HUMANITE.FR

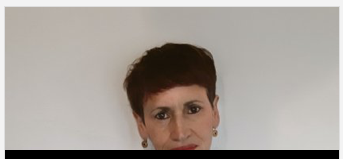

MONDE

Algérie. « Le hirak exige la rupture avec le système imposé par une caste en 1962 »

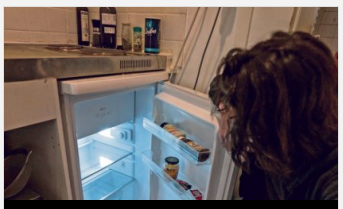

SOCIÉTÉ

APL. En pleine crise, de jeunes actifs privés d'allocation

SOCIÉTÉ

En quête du traitement miracle, les espoirs de la recherche anti-Covid

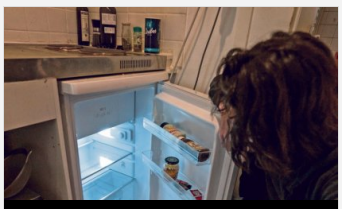

SOCIÉTÉ

APL. En pleine crise, de jeunes actifs privés d'allocation